



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving Public Works and Government  
Services Canada/Réception des soumissions  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada

See herein for bid submission  
instructions/

Voir la présente pour les  
instructions sur la présentation  
d'une soumission

NA  
British Columbia

**INVITATION TO TENDER**

**APPEL D'OFFRES**

**Tender To: Public Works and Government Services  
Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of  
Canada, in accordance with the terms and conditions set  
out herein, referred to herein or attached hereto, the goods,  
services, and construction listed herein and on any attached  
sheets at the price(s) set out therefor.

**Soumission aux: Travaux Publics et Services  
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la  
Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou  
incluses par référence dans la présente et aux annexes  
ci-jointes, les biens, services et construction énumérés  
ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Public Works and Government Services Canada -  
Pacific Region  
800 Burrard Street, Room 219  
800, rue Burrard, pièce 219  
Vancouver  
British C  
V6Z 0B9

<b>Title - Sujet</b> Améliorations aux systèmes de stock	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EZ108-221426/A	<b>Date</b> 2022-07-15
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b>	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$PWY-051-9153
<b>File No. - N° de dossier</b> PWY-1-44217 (051)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Pacific Daylight Saving Time PDT <b>on - le 2022-08-02</b> Heure Avancée du Pacifique HAP	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Hunt, Lana	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> pwy051
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (604) 679-4482 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> PSPC – Esquimalt Graving Dock – Victoria, BC	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein – Voir ci-inclus	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## INVITATION À SE QUALIFIER

Améliorations aux systèmes de stockage de carburant  
Cale sèche d'Esquimalt, Victoria, Colombie-Britannique

### AVIS IMPORTANT

#### PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un processus en deux phases. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires intéressés et la deuxième phase (phase 2) invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. La liste des soumissionnaires qualifiés expirera au moment de l'attribution du contrat au cours de la phase 2, selon la première des deux éventualités, la liste des soumissionnaires préqualifiés ne sera pas utilisée dans un autre processus de demande de soumissions.

#### SÉANCE D'EXPLICATIONS

Si un soumissionnaire souhaite obtenir une séance d'explications, il devrait contacter la personne désignée à titre d'autorité contractante dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la réception de l'avis les informant du résultat de l'invitation. La confidentialité de l'information concernant les autres soumissions sera protégée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, au téléphone ou en personne.

#### LISTE DES SOUMISSIONNAIRES QUALIFIÉS

Une liste des soumissionnaires qualifiés à la suite de la phase 1 sera diffusée à tous les soumissionnaires qualifiés de la phase 2 au moment de la soumission. L'avis d'adjudication de marché pour le soumissionnaire retenu de la phase 2 sera affiché sur <https://achatsetventes.gc.ca/>.

## INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

### 1. PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent présenter leur soumission en deux phases. La qualification pour la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur résultat de qualification et de l'état de l'appel d'offres pour la phase 2. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres pour l'évaluation financière relative aux devis et aux dessins.

Les documents peuvent être présentés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.

### 2. DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS :

Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante :

Nom : Lana Hunt  
Téléphone : (604) 679-4482  
Courriel : lana.hunt@pwgsc-tpsgc.gc.ca

Les demandes de renseignements doivent être reçues, par écrit, au moins sept (7) jours ouvrables avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

### 3. PRÉSENTATION DES DEMANDES DE QUALIFICATION

#### 1. Présentation électronique des soumissions au moyen du service Connexion de la Société canadienne des postes

- a. Les soumissions doivent être transmises en utilisant le service Connexion de la Société canadienne des postes (SCP). Les soumissions en format papier (remis en personne ou par la poste ou par messagerie) ou transmises par télécopieur ne seront pas acceptées dans le cadre de cette demande de soumission.
- b. La seule adresse courriel acceptable à utiliser avec le service Connexion de la SCP pour répondre à une invitation à soumissionner de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) est :

[TPSGC.RPRceptiondessomissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:TPSGC.RPRceptiondessomissions-PRBidReceiving.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**Remarque :** Les soumissions envoyées directement à l'adresse courriel susmentionnée seront jugées non conformes et seront rejetées. On doit utiliser cette adresse courriel pour ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP, comme il est indiqué au point « c » ou pour envoyer des propositions au moyen d'un message du service Connexion de la SCP si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP.

- c. Pour transmettre une soumission à l'aide du service Connexion de la SCP, le soumissionnaire doit :
  - i. envoyer directement sa soumission uniquement à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC à l'aide de sa propre licence d'utilisateur du service Connexion de la SCP; ou
  - ii. envoyer dès que possible, et, en tout cas, au moins six jours ouvrables avant la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions (afin de garantir une réponse) un courriel qui contient le numéro de la demande de propositions à l'Unité de réception des soumissions précisée de SPAC pour demander d'ouvrir une conversation du service Connexion de la SCP. Les demandes d'ouverture de conversation du service Connexion de la SCP reçues après cette date pourraient rester sans réponse.

- d. Si le soumissionnaire envoie un courriel demandant un service Connexion de la SCP à l'Unité de réception des soumissions précisée dans la demande de propositions, un agent de l'Unité de réception des soumissions lancera une conversation dans le service Connexion de la SCP. La conversation du service Connexion de la SCP créera une notification par courriel de la Société canadienne des postes invitant le soumissionnaire à accéder et à répondre au message dans la conversation. Le soumissionnaire sera alors en mesure de transmettre sa soumission à n'importe quel moment avant la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- e. Si le soumissionnaire utilise sa propre licence pour envoyer sa soumission, il doit maintenir la conversation du service Connexion de la SCP ouverte pendant au moins trente (30) jours ouvrables après la date et l'heure de clôture de l'appel d'offres.
- f. Le numéro de la demande de soumissions doit être indiqué dans le champ réservé aux messages du service Connexion de la SCP lors de toutes les transmissions électroniques.
- g. Veuillez noter que l'utilisation du service Connexion de la SCP exige une adresse postale canadienne. Si un soumissionnaire n'a pas d'adresse canadienne, il peut utiliser l'adresse de l'Unité de réception de la soumission indiquée dans la demande de propositions pour s'inscrire au service Connexion de la SCP.
- h. Pour les soumissions transmises par le service Connexion de la SCP, le Canada ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à l'utilisation de ce mode de transmission ou de réception de la soumission. Entre autres, il n'assumera aucune responsabilité pour ce qui suit :
  - i. la réception d'une réponse brouillée, corrompue ou incomplète;
  - ii. l'indisponibilité ou le mauvais état du service Connexion de la SCP;
  - iii. l'incompatibilité entre l'appareil utilisé pour l'envoi et celui utilisé pour la réception;
  - iv. un retard dans la transmission ou la réception de la soumission;
  - v. un défaut de la part du soumissionnaire de bien déterminer la soumission;
  - vi. l'illisibilité de la soumission;
  - vii. la sécurité des données contenues dans la soumission;
  - viii. l'incapacité de créer une conversation électronique à l'aide du service Connexion de la SCP.
- i. L'Unité de réception des soumissions enverra un accusé de réception des documents de la soumission au moyen de la conversation du service Connexion de la SCP, peu importe si la conversation a été lancée par le soumissionnaire à l'aide de sa propre licence ou par l'Unité de réception des soumissions. Cet accusé de réception ne confirmera que la réception des documents de la soumission et non si les pièces jointes peuvent être ouvertes ou si le contenu est lisible.
- j. Les soumissionnaires doivent s'assurer d'utiliser la bonne adresse courriel lorsqu'ils amorcent une conversation dans le service Connexion de la SCP ou communiquent avec l'Unité de réception des soumissions, et ils ne doivent pas se fier à l'exactitude de l'adresse indiquée dans le système Connexion de la SCP.
- k. Une soumission transmise par le service Connexion de la SCP constitue la soumission officielle du soumissionnaire.

## 6. COENTREPRISES

- 1. Une coentreprise est une association d'au moins deux parties qui regroupent leurs fonds, leurs biens, leurs connaissances, leur expertise ou d'autres ressources dans une entreprise commerciale conjointe, parfois appelée consortium, pour présenter une proposition commune en vue de répondre à un besoin. Les

soumissionnaires qui présentent une proposition à titre de coentreprise doivent indiquer clairement qu'ils forment une coentreprise et fournir les renseignements suivants :

- a. le nom de chaque membre de la coentreprise;
  - b. le numéro d'entreprise – approvisionnement de chaque membre de la coentreprise;
  - c. le nom du représentant de la coentreprise, c'est-à-dire le membre choisi par les autres membres pour les représenter, s'il y a lieu;
  - d. le nom de la coentreprise, s'il y a lieu.
2. Si les renseignements contenus dans la soumission ne sont pas clairs, le soumissionnaire devra fournir les renseignements à la demande de l'autorité contractante.
3. La soumission et tout contrat subséquent doivent être signés par tous les membres de la coentreprise à moins qu'un membre ait été nommé pour représenter tous les membres de la coentreprise. L'autorité contractante peut, en tout temps, demander à chaque membre de la coentreprise de confirmer que le représentant a reçu les pleins pouvoirs afin d'agir à titre de représentant pour les besoins de la DP et de tout contrat subséquent. Si un contrat est attribué à une coentreprise, tous ses membres seront conjointement et solidairement responsables de l'exécution du contrat subséquent.

## **5. LIMITE QUANT AU NOMBRE DE SOUMISSIONS**

1. Un soumissionnaire ne peut déposer plus d'une soumission. Cette contrainte s'applique également aux personnes ou aux entités, dans le cas d'une coentreprise. Un soumissionnaire (ou dans le cas d'une coentreprise, toute personne ou entité) qui dépose plus d'une soumission verra toutes ses soumissions rejetées sans être examinées.
2. On entend par « coentreprise » une association de deux ou plusieurs parties réunissant leurs moyens financiers, leurs biens, leurs connaissances, leurs compétences, leur temps ou d'autres ressources dans une entreprise commune, en s'engageant à en partager les bénéfices et les pertes, chacune exerçant sur l'entreprise un certain contrôle.
3. Ne constitue pas un accord de coentreprise une convention selon laquelle le Canada conclut un contrat directement avec une entreprise principale qui peut faire appel à des sous-traitants pour assurer certaines tranches des services. Par conséquent, différents soumissionnaires peuvent proposer d'inclure dans leur équipe un même sous-traitant. Le soumissionnaire déclare alors que les sous-traitants en question lui ont donné par écrit l'autorisation de proposer leurs services dans le cadre du travail à exécuter.
4. Sans égard à l'alinéa 3 ci-dessus, afin d'éviter les conflits d'intérêts apparents ou effectifs, un soumissionnaire ne doit pas inclure dans sa soumission un autre soumissionnaire comme membre de son équipe à titre de sous-traitant.
5. Toutes les coentreprises constituées en vue de fournir des services professionnels ou tout autre genre de services doivent respecter intégralement les exigences des lois provinciales ou territoriales afférentes, dans la province ou le territoire où se déroulera le projet.

## FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

### DESCRIPTION DU PROJET :

Les travaux prévus dans le présent contrat consistent à fournir l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre et du matériel pour effectuer des améliorations à cinq (5) systèmes de stockage de produits pétroliers à la cale sèche d'Esquimalt sur l'île de Vancouver (Colombie-Britannique), en respectant rigoureusement les plans et devis connexes, les modalités du contrat et tous les codes et règlements en vigueur. Les cinq (5) systèmes de stockage sont indiqués ci-dessous :

1. Génératrice de la sous-station nord – Améliorations à l'aire de transfert de produits (ATP) et à la canalisation;
2. Génératrice de la sous-station sud – Améliorations à l'ATP et à la canalisation;
3. Système de distribution d'essence et de carburant diesel – Installation d'un nouveau système;
4. Système de génératrice de secours – Installation d'un nouveau système de clarification du carburant;
5. Réservoir d'huiles usées de la station de pompage – Enlèvement et installation d'un nouveau système.

Les travaux doivent être exécutés par un entrepreneur spécialisé en produits pétroliers, agréé dans la province de la Colombie-Britannique.

Le représentant du Ministère inscrira les nouveaux systèmes au Registre fédéral d'identification des systèmes de stockage (RFISS) d'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC), s'il y a lieu. L'entrepreneur doit apposer le nouveau numéro d'identification d'EC (autocollant) sur la boîte de confinement des déversements/réservoir pour huiles usées et sur au moins un autre côté du réservoir. Le numéro d'identification d'EC sera fourni à l'entrepreneur avant le premier remplissage des nouveaux systèmes de stockage. Nouveaux systèmes :

1. Système de distribution d'essence;
2. Système de distribution de carburant diesel;
3. Système de collecte d'huiles usées de la station de pompage.
4. Avant le remplissage des nouveaux systèmes, des dessins de l'ouvrage fini portant le sceau d'un ingénieur autorisé à exercer en Colombie-Britannique sont requis au chantier. L'entrepreneur doit fournir les dessins annotés pour la préparation des dessins de l'ouvrage par l'ingénieur concepteur.

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les vingt-neuf (29) semaines à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

### CONDITIONS POUR SE QUALIFIER :

À la clôture de la phase 1, le soumissionnaire doit se conformer aux exigences obligatoires ci-dessous :

1. remplir les coordonnées du soumissionnaire;
2. répondre à tous les critères indiqués dans le formulaire de qualification.

Si le soumissionnaire ne fournit pas les documents exigés au cours de la phase 1, il sera disqualifié et sa candidature en sera plus prise en compte et la soumission sera jugée non recevable.

### CRITÈRES DE QUALIFICATION DE BASE :

La présentation d'une demande de qualification doit répondre à toutes les exigences obligatoires pour être déclarée recevable pour la phase 1. Répondre « non » à l'une ou l'autre des exigences obligatoires ci-dessous rendra votre soumission non conforme et sa soumission sera rejetée à la soumission.

**COORDONNÉES DU SOUMISSIONNAIRE**

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Nom commercial (si applicable) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ NEA : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**PRÉFÉRENCE LINGUISTIQUE**

S'il est qualifié pour participer à la prochaine étape du processus de sollicitation, le soumissionnaire préférerait recevoir la correspondance et les documents d'approvisionnement connexes dans la langue suivante :

anglais  français **FORMULAIRE DE QUALIFICATION**

Article	Exigences obligatoires	Confirmation	
1	Le soumissionnaire a réalisé deux (2) projets comprenant des systèmes de stockage de carburant au cours des cinq (5) dernières années.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
2	Le gestionnaire de projet du soumissionnaire compte au moins dix (10) années d'expérience en systèmes de stockage de carburant.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
3	Le soumissionnaire a réalisé un projet similaire d'une valeur d'au moins 500 000 \$ au cours des cinq (5) dernières années.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
4	L'équipe de travail du soumissionnaire doit compter au moins quatre (4) personnes. L'équipe doit comprendre au moins deux (2) employés du soumissionnaire. Les autres membres de l'équipe peuvent être du personnel de sous-traitance.	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
5	L'équipe du soumissionnaire doit comprendre un installateur accrédité par l'ITABC en produits pétroliers (employé ou sous-traitant). <b>Joindre une copie de la certification à la présente IQ (invitation à se qualifier).</b>	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>